

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

34

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 septembre 2015



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : Mme FERRIERE
Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN
Membres excusés : M. PIAN (pouvoir MME AKPINAR-ISTIQAM) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - M. ROZOY (pouvoir MME CHARRET-GODARD) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER)

OBJET

DE LA DELIBERATION

AMACOD (Antenne municipale et associative de lutte contre les discriminations) – Établissement d'une convention de partenariat entre la Ville de Dijon et l'Association Autre Cercle Bourgogne Franche-Comté

Madame Martin, nom de la commission des finances, de l'administration générale et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La convention de partenariat entre la Ville de Dijon via l'AMACOD et l'association Autre Cercle Bourgogne Franche-Comté a pour objectif de soutenir les actions de lutte contre l'homophobie de cette association, en cohérence avec les différentes actions municipales menées pour soutenir le champ de la lutte contre les discriminations sous toutes ses formes.

L'Association Régionale Autre Cercle Bourgogne Franche-Comté a pour objet de regrouper les personnes lesbiennes, Gays, Bisexuelles et Transsexuelles, et leurs ami-e-s, exerçant ou ayant exercé ou étant appelées à exercer des responsabilités dans le monde professionnel afin de :

- combattre les discriminations fondées sur le sexe, les mœurs, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, et en particulier d'oeuvrer pour le respect de l'orientation sexuelle dans le cadre professionnel,
- créer et développer l'entraide et la solidarité entre les membres, en particulier à l'égard de ceux victimes des discriminations sus énoncées et plus généralement à l'égard de toute personne victime de mêmes faits,
- réaliser toute action pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.

L'Association Régionale Autre Cercle Bourgogne Franche-Comté s'engage auprès de la Ville de Dijon, via l'AMACOD :

- à mener des sessions de sensibilisation auprès des DRH, des collaborateurs, des cadres... dans le milieu professionnel,
- à mener des interventions de sensibilisation, de formation auprès des responsables en charge d'équipes dans les secteurs privé et public afin de favoriser des comportements moins homophobes dans le monde professionnel,
- à participer activement aux projets initiés par les membres de la Commission Extra-Municipale de lutte contre les discriminations et par son antenne AMACOD.

La Ville de Dijon s'engage :

- à utiliser l'expertise de l'association Autre Cercle Bourgogne Franche-Comté,
- à s'appuyer sur leurs outils gratuits et existants,
- à signer la charte LGBT de « Autre Cercle » afin de donner un cadre formel pour une politique de promotion de la diversité et de prévention des discriminations.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - approuver le projet de convention de partenariat à conclure entre les parties, annexé au présent rapport,
- 2- m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale,
- 3 - m'autoriser à signer la convention définitive ainsi que tous les actes à intervenir pour son application ou son renouvellement,
- 4 - m'autoriser à signer la charte LGBT de « Autre Cercle ».

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 51

Contre : 3

Abstentions : 3

Ne participent pas au vote : 2